



**B.A.F.A.
SESSION**

FORMATION GENERALE
en 1/2 pension *à partir
de 16 ans*

du 18 au 25 Octobre 2025

VALENCE

MJC CHATEAUVERT

**Formation
en 1/2 pension**

CONTENU DE FORMATION DE LA SESSION DU 18 au 25 OCTOBRE 2025 (25 participants maximum)

Avec les MJC en Auvergne Rhône Alpes, la formation générale BAFA vous prépare à la fonction d'animateur en accueils collectifs de mineurs.

Vous serez acteur de votre formation en prenant part aux différents temps de formation de la session, en confrontant votre future fonction aux exigences de formation (règles, vie collective). Vous aurez à animer des temps d'activité, des temps de vie quotidienne, partager vos idées avec les autres participants. Vous formaliserez le travail en équipe, le « concevoir ensemble ». Vous évaluerez avec l'aide des formateurs votre progression au sein du stage et du groupe.



OBJECTIFS DE FORMATION

- Prendre en compte les spécificités des loisirs quotidiens et des centres de vacances et de loisirs.
- Aborder la fonction d'animateur par les axes de travail suivants : animer la vie quotidienne, animer et organiser des activités de loisirs, réfléchir et établir des relations avec des enfants et/ou des adolescents, travailler en équipe, se situer dans un centre, assurer la sécurité.
- Assurer une continuité de formation auprès du stagiaire (recherche de stage pratique).

MÉTHODES DE FORMATION MISES EN ŒUVRE



Des méthodes ludiques et formatives vous aideront à la compréhension des temps de formation. Vous aurez à préparer aussi des temps d'animation pour le groupe accompagné des formateurs. Vous aurez à participer à des temps de vie quotidienne. L'équipe de formation est composée de directeurs de centres de vacances, d'animateurs et d'intervenants extérieurs.

CONDITIONS TECHNIQUES

Vous suivrez la formation à l'école La Fontaine de Valence. Les repas seront pris à la MJC Valence Châteauevert (3 place des Buissonnets 26000 VALENCE). Du matériel pédagogique sera mis à votre disposition durant toute la session. Chaque participant recevra avant le début du stage une convocation le renseignant sur les modalités d'accueil (heures, objets à emporter...).



VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION IMPLIQUE IMPERATIVEMENT QUE VOUS SOYEZ PRESENT A TOUTES LES SEANCES DE LA FORMATION ET D'ANIMATION DU STAGE.

CURSUS FORMATION B.A.F.A. Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur

**CONDITION OBLIGATOIRE D'INSCRIPTION :
AVOIR 16 ANS REVOLUS AU PREMIER JOUR DU STAGE**

3 étapes à accomplir dans l'ordre ci-dessous dans un délai maximum de 30 mois :

- 1 session de formation générale (8 jours)
- 1 stage pratique en tant qu'animateur stagiaire d'une durée minimum de 14 jours et à effectuer dans les 18 mois qui suivent la session de formation générale.
- 1 session d'approfondissement (50h) ou de qualification

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Possibilité de retirer un dossier d'inscription à
La MJC VALENCE CHATEAUVERT
3 place des buissonnets - 26 000 VALENCE
Tél 04 75 81 26 20 - mjc@mjc-chateauevert.fr**

**Accueil du Lundi au Vendredi de 14h à 19h
Dossier disponible sur le site
<https://mjc-chateauevert.fr>**

COUT DE LA SESSION DE FORMATION

400,00 € *

Ce prix comprend l'adhésion, les repas (12), les frais de formation, le matériel mis à disposition des stagiaires. Il ne comprend pas les frais de déplacement des stagiaires pour se rendre sur le lieu du stage.

ATTENTION : Le paiement de la session n'implique pas obligatoirement la validation du stage par l'équipe de formation.

* Une réduction de 30,00€ est accordée pour les Valentinois

AIDES AU FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

- La Caisse d'Allocations familiales (CAF) peut accorder une aide à la formation. La CAF de la Drôme accorde une aide jusqu'à 250,00€ à tout stagiaire allocataire domicilié en Drôme et ne bénéficiant pas de la totalité du financement. Renseignez vous auprès du secrétariat de la MJC.
- Dans le cas où vous bénéficiez d'une prise en charge de la session par une collectivité, un organisme ou une association, retirez auprès de la MJC le formulaire de prise en charge à faire remplir par l'organisme.

POUR VOUS INSCRIRE A LA SESSION

Votre inscription sera définitive à réception des documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- **1 photo d'identité**
- **Certificat Médical d'aptitude** (peut être apporté à l'ouverture de la session)
- **N° identifiant** pour le site www.bafa-bafd.gouv.fr (obligatoire pour la vérification de la validation des stages de formation générale et pratique)
- **3 timbres au tarif 20g**
- 1 enveloppe 16 X 23, libellée à votre adresse et affranchie au tarif 100g
- 1 chèque d'acompte de 120,00 € à l'ordre de la MJC

Le solde doit être réglé 15 jours au plus tard avant le début de la formation. Le règlement par chèques vacances est accepté.

DESISTEMENT ET ANNULATION

En cas de désistement, une somme de 50,00€ sera retenue pour les frais administratifs. Dans le cas où ce désistement intervient moins de 3 semaines avant le début du stage, 100,00€ seront retenus. Dans le cas d'un départ anticipé d'un stagiaire, de par sa décision ou celle des formateurs, le stagiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement.